

THÈME 3 : LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE AVANT 1914 : UN RÉGIME POLITIQUE, UN EMPIRE COLONIAL.

CHAPITRE 1 : LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN.

Les effets de la proclamation de la III^e République en Martinique et la difficulté de la mise en œuvre du projet républicain aux Antilles.

Brigitte LOUISE-PALIX¹

Rappel du programme

Pour la Guadeloupe et la Martinique : on veille à mettre en évidence les effets de la proclamation de la III^e République en Martinique et la difficulté de la mise en œuvre du projet républicain (assimilationnisme, cléricisme, question scolaire et discriminations) aux Antilles

Pourquoi enseigner les difficultés de la mise en œuvre du projet républicain aux Antilles ?

A travers trois séquences, ce thème met l'accent sur la mise en place de la République en France avant 1914. Nous sommes d'abord amenés à étudier la difficile mise en œuvre du projet républicain et sa consolidation. Ensuite, il faut enseigner les permanences et les mutations de la société française en montrant l'évolution d'une société qui s'industrialise tout en demeurant majoritairement rurale. Pour finir, nous traiterons du chapitre « Métropole et colonies » qui vise à étudier la politique coloniale de la III^e République et ses effets sur les sociétés coloniales. Les adaptations de programme invitent à mettre en évidence les effets de la proclamation de la III^e République en Martinique et la difficulté de la mise en œuvre du projet républicain aux Antilles.

La Troisième République est proclamée le 04 septembre 1870 après la défaite des troupes impériales à Sedan. Les premières années sont marquées par la fragilité du régime. Les royalistes remportent les premières élections sans parvenir à rétablir la monarchie. Pendant plus de cinq ans, la lutte est rude entre partisans de la monarchie et républicains. C'est par une voix de majorité que la Constitution de 1875 est adoptée. Il est parfois dit que c'est la Martinique « qui a sauvé la République » En effet, François Godissard, maire de Fort-de-France et républicain convaincu, arriva juste à temps pour le vote².

Les années 1880 sont celles de la consolidation. Les républicains sont désormais au pouvoir. Les Français adhèrent progressivement à leur projet fondé sur les principes de 1789. Une culture républicaine se diffuse à travers le pays, même si des résistances demeurent. Au tournant du XX^e siècle, des tensions parcourent la société et le régime doit faire face à des crises. Celles-ci sont surmontées et l'intégration politique des différentes

¹ Relecture par Isabelle Arnaud.

² Cité par Armand NICOLAS *Histoire de la Martinique tome 2 1849-1939*

classes sociales se poursuit. En 1914, l'adhésion au régime républicain apparaît solide.

A la Martinique, la proclamation est faite le 23 septembre dans une société encore très marquée par les traces de l'esclavage et les inégalités raciales et sociales. Poser la question « **des difficultés de la mise en place du projet républicain aux Antilles** », appelle à s'interroger sur l'organisation d'une société coloniale encore, 22 ans après l'abolition, très fortement marquée par les stigmates de l'esclavage et empreinte du préjugé de couleurs. Alors que la République prône l'égalité, les inégalités restent fortes dans les vieilles colonies et la société est marquée la lutte indissociablement sociale et raciale. Cette étude doit permettre de faire comprendre aux élèves les limites de l'assimilation républicaine dans les colonies françaises et plus spécifiquement dans la colonie de la Martinique.

Problématique scientifique

L'assimilation comme horizon politique ?

La Constitution de l'an III avait fait des « quatre vieilles colonies » des départements mais l'expérience avait été éphémère. En 1848, l'abolition de l'esclavage s'accompagne de l'octroi de droits politiques aux anciens esclaves, traduisant ainsi la conception de l'assimilation formulée, par les hommes de couleurs³, dans les « vieilles colonies » comme « l'égalité des personnes et des droits ». Cette définition n'est évidemment pas partagée par les colons, les Blancs de la colonie, qui même après 1848, ne peuvent accepter une égalité pleine et entière avec les anciens esclaves considérés comme des êtres issus d'une race inférieure. Aussi sont-ils de fervents partisans du Second Empire dont la politique réactionnaire conduit à l'effacement des mesures d'assimilations et des réformes voulues par Victor Schoelcher. Cette politique est illustrée par la mise en place du recours aux « travailleurs engagés » venus d'Inde pour pallier au refus des anciens esclaves de travailler sur l'habitation, même si petit à petit ils y sont contraints par la mise en place du livret de travail. Plus qu'un engagement, il s'agit d'un véritable forcé qu'instaure à partir de septembre 1855 le « système Gueydon » du nom du gouverneur-amiral De Gueydon. Ce système maintient aussi bien les « travailleurs engagés » que les anciens esclaves dans des conditions d'extrême pauvreté. »

« Nous voulons la république, nous la voulons de même aux colonies » ainsi s'exprime en 1882, le député de la Guadeloupe Gaston Gerville-Réache. Certes, La III^{ème} République introduit les grands textes républicains sur l'école laïque et obligatoire, les libertés syndicales, la liberté de la presse. En 1884 la même législation municipale que celle de la métropole est appliquée. En 1892, la loi douanière de 1892 soumet les « quatre vieilles colonies » au tarif français. Cependant, l'application des lois de la République restent dans la colonie, soumise à la volonté du tout puissant Gouverneur, notamment dans la législation du travail, qui bien souvent relaie les discours racistes des colons. Ainsi, la République s'accommode des inégalités raciales et sociales très vives dans les colonies, elles sont justifiées par le postulat d'une double infériorité, tout d'abord celle du colonisé vis-à-vis de colon et celle du blanc sur le noir.

³ Aux Antilles, un « homme de couleur » ou mulâtre appartient au groupe social intermédiaire entre noirs et blancs, il désigne aussi celui qui n'est pas perçu comme blanc

Le « travailleur noir », ancien esclave est perçu comme un être inférieur « peu préparé » La Martinique reste bien une colonie en cette fin du XIX^{ème} siècle.

Pourtant, le sentiment d'appartenance à la France est très fort et le désir d'intégration complète, d'assimilation à « la mère-patrie » est très fort. En effet, l'assimilation complète visant à faire disparaître « l'ombre du fardeau de ses anciennes chaînes » reste une revendication portée par les hommes de couleurs qui investissent le champ politique laissé libre par les colons. Le combat pour faire de la colonie de la Martinique un département se traduit en 1890 par le dépôt au Parlement de projets de lois de départementalisation de la Martinique et de la Guadeloupe. Pour Silyane Larcher, la République nouvelle appuie sa politique coloniale sur un sophisme « libéré d'un maître, l'ancien esclave a cependant besoin plus qu'un autre de l'autorité d'un maître ; et ce maître, désormais, c'est l'Etat ». Le patriotisme constitue un maillon essentiel de la formation de la pensée assimilationniste.

C'est un paradoxe apparent de constater que les colonies antillaises, terres de mise en esclavage et d'exploitation aient fait de l'assimilation pleine et entière à la métropole, l'objectif politique majeur tout au long du XIX^{ème} siècle et ce jusqu'à la loi de départementalisation de 1946.

Dans le cadre de l'adaptation des programmes ce thème nous invite, en interrogeant les relations entre citoyenneté, inégalités sociale et raciale, à nous demander pourquoi au moment où se construit la République aux valeurs prétendument universaliste, les anciens esclaves de 1848 restent-ils des « citoyens colonisés » soumis à un régime d'exception et restent selon l'expression de Silyane LARCHER des citoyens « en marge » de la République ? ⁴

Problématique pédagogique

Comment se met en place le projet républicain dans une société post-esclavagiste marquée par de fortes inégalités sociales et raciales : l'exemple de la Martinique ? Quels sont les freins à la mise en œuvre du projet républicain dans les colonies françaises des Antilles et spécifiquement celle de la Martinique ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre aux élèves :

- Le statut administratif de la Martinique reste celui d'une colonie
- La persistance d'une société post-esclavagiste marquée par des inégalités sociales et raciales
- L'extrême misère économique et sociale de l'immense majorité de la population martiniquaise issue des anciens esclavisés
- Les enjeux des mutations économiques qui impactent fortement la société martiniquaise
- Le poids des luttes sociales pour l'amélioration des conditions de vie et le renversement d'un ordre social marqué par de fortes inégalités sociales et raciales

⁴ LARCHER Silyane, *l'autre citoyen*, Armand Colin, 2014'

- Le fort désir d'assimilation porté par les républicains antillais, formés essentiellement « des hommes de couleurs ».

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Une République proclamée dans un contexte insurrectionnel, « l'insurrection du Sud »

Cette proclamation se fait dans une colonie agitée depuis de longs mois par l'affaire Lubin. En février 1870, Léopold Lubin, un jeune noir, est cravaché par deux hommes blancs Augier de Maintenon, commissaire de marine et Pellet de Lautrec, un ancien militaire sous prétexte de ne s'être pas écarté pour leur céder le passage. Lubin porte plainte d'abord devant le procureur général puis devant le gouverneur. Sa plainte n'est pas entendue car un noir ne peut avoir raison devant un blanc dans cette Martinique de 1870. Lubin décide donc de se faire justice lui-même. Le 25 avril, il administre à M. de Maintenon, une volée de cravache : Lubin est jeté en prison, jugé le 19 août et condamné à cinq ans de bagne et mille cinq cents francs de dommages et intérêts. Même à Paris, ce jugement est qualifié « d'une sévérité excessive ». L'arrestation de Lubin avait déjà suscité de la colère, sa sévère condamnation se traduit par une forte augmentation de la tension raciale. C'est dans ce contexte que la colonie apprend la chute de l'Empire et la proclamation de la République. Ces nouvelles sont accueillies aux cris de « Vive la République ! vivent les Prussiens ! » ou encore « Vive la République, mort aux blancs ». Le gouverneur note que « les antagonismes de races se sont réveillés plus ardents que jamais ». De son côté, le procureur général La Rougery indique « une sourde agitation régnait déjà, depuis quelques temps, sur certains points de la colonie, il circulait des bruits menaçants contre les personnes et les propriétaires... »

Dans la colonie, les suites de l'affaire Lubin entraînent ce qui est appelé **l'insurrection du sud**. Un propriétaire blanc de Rivière-Pilote qui avait été juré au procès Lubin, hisse sur son habitation un drapeau blanc vu comme un souhait de rétablir l'esclavage. Son habitation est incendiée, lui-même est exécuté par les insurgés. L'insurrection gagne tout le Sud, une cinquantaine d'habitations sont incendiées. Une immense peur s'empare des possédants y compris parmi les hommes de couleurs dont certains adoptent une attitude nuancée qui favorise l'échec de cette révolte. La lutte des insurgés du Sud rencontre la sympathie des couches populaires de la colonie. Le gouverneur décrète l'état de siège dans quinze communes et la répression est sévère. Des dizaines de travailleurs sont massacrés, plus de cinq cents sont emprisonnés. Une parodie de procès se solde par plus de 75 condamnations allant de la peine de mort à la déportation. Parmi ces condamnés, Lumina Sophie dite Surprise dont la condamnation s'explique pour Gilbert Pago non pas pour son rôle dans l'insurrection mais pour son refus de se conforter aux codes en vigueur « à l'image de soumission et de réserve qui convenait alors aux femmes ». Les conséquences de cette insurrection dans la colonie sont importantes : la scission se renforce entre les différentes fractions de la société notamment entre les blancs et les hommes de couleur et préfigure le clivage politique entre le parti républicain mené par les hommes de couleur et le parti blanc réactionnaire.

La naissance de la citoyenneté et la vie politique

Dans les « vieilles colonies », c'est un régime administratif proche de celui de la métropole qui tend à être établi. A la Martinique, la loi du 11 janvier 1892 enlève au Conseil Général son autonomie douanière et financière que ne possédaient

pas les Conseils Généraux de France. Le Conseil général de la Martinique est désormais à l'image de ceux de la métropole avec cependant une différence que le Gouverneur de la colonie, chef de l'administration pouvait en contrôler très étroitement le fonctionnement. Dès la proclamation de la République, **le principe du suffrage universel masculin est adopté**, de même que la représentation parlementaire. La Guadeloupe et la Martinique obtiennent deux députés tandis que la Guyane n'en a droit qu'à un seul. **Les colons acceptent mal cette égalité avec leurs anciens esclaves**, ce qui explique en grande partie leur refus de participer à la vie politique de la colonie « la race blanche ne pardonne pas au gouvernement d'avoir décrété au le suffrage universel » écrit le gouverneur au lendemain des premières élections municipales qui se déroulent en janvier 1871. De manière plus générale, ces premières élections se caractérisent par une forte abstention ainsi le gouverneur précise « la grande majorité de la population a témoigné d'une complète indifférence ; La population blanche dans beaucoup de localités et particulièrement à Saint-Pierre, s'est abstenue (...), les noirs des campagnes, dans presque toute l'île n'ont pris part au vote qu'en très petit nombre. ». Le Contre-Amiral Auguste Lefevre écrit au ministre « le suffrage universel n'est vu ici avec ferveur que par les gens de la classe mulâtre. Les Noirs n'y comprennent rien ». Ces premières élections fixent durablement le fonctionnement de la vie politique dans la colonie. Elle est donc menée par **la petite et moyenne bourgeoisie de couleur qui forme le parti républicain**. L'objectif politique de ce parti visait à rapprocher progressivement le statut de la Martinique de celui de la France et de mettre fin aux discriminations, de transformer la colonie en département s'inscrivant ainsi dans le programme préconisé dès 1848 par Victor Schoelcher. Celui-ci, sénateur à vie de la Martinique jusqu'à sa mort en 1893 reste très influent auprès parmi les républicains.

Jusqu'en 1895, le parti républicain présente un front uni, à partir de cette date, on assiste à une **scission autour de la question de l'assimilation**. Pour l'avocat, journaliste et homme politique . Marius Hurard fervent partisan de la laïcité et de l'école laïque qui se veut « républicain indépendant », il s'agit « à l'ombre du pavillon français (...) de manier les affaires locales à (leur) guise et suivant leurs intérêts ». De cette conception naît en 1896« le Parti Nouveau » qui devient « Parti Républicain Progressiste » dont le programme politique peut se résumer en ces termes « nos candidats demanderont le maintien de la quasi autonomie dont nous bénéficions (...) Nous entendons seulement nous opposer à l'assimilation complète de la Martinique (...) loin de nous l'idée de relâcher davantage le lien qui nous rattache à la métropole ». Sur ce point, il partage une convergence de vue avec la classe des colons malgré de profondes différences autour de la laïcité et de l'instruction publique.

A cette conception s'oppose celle d'Ernest Desproges, député de la Martinique à partir de 1882, partisans d'une assimilation pleine et entière à la République. Il fonde « le Parti Radical Socialiste Martiniquaise ». Il diffuse ses idées assimilationnistes dans son journal « *La Petite France* ». En 1898, Ernest Desproges se présente aux élections législatives et est battu par Osman Duquesnay. Il quitte définitivement la vie politique et la Martinique. Cela permet l'apparition de nouvelles personnalités politiques comme Victor Sévère, conseiller général de Guyane puis maire de Fort-de-France à partir de 1900 ou encore Amédée Knight, **aux positions plus radicales, plus socialistes**. Cette nouvelle génération de républicains pense que le moyen le plus efficace est de s'appuyer sur les classes populaires jusqu'alors plutôt négligées par les partis politiques. Au tournant du siècle, cette évolution des courants politiques est aussi le reflet de l'évolution économique et sociale des classes populaires aux revendications

sociales fortes. **A Paris est créé par de jeunes étudiants martiniquais un « groupe Socialiste des Antilles »** Parmi les membres, se trouvent des personnalités telles Joseph Lagrosillière, candidat aux élections législatives de 1902 et Jules Monnerot appelés à jouer un rôle politique majeur dans la colonie dans les décennies à venir.

Au tournant du siècle et jusqu'à l'adoption de la loi du 19 mars, la question de l'assimilation politique reste un enjeu majeur de la vie politique martiniquaise.

Les mutations économiques : le règne des usines centrales.

En 1870, la culture de la canne représente plus de la moitié de la surface cultivée de la colonie. La culture se fait encore au sein de l'habitation-sucrière mais à partir de 1860, l'économie sucrière est fondamentalement transformée par les usines-centrales qui séparent la plantation de la canne et sa transformation en sucre. Entre 1860 et 1880, une quarantaine d'usines centrales sont construites. De 1850 à 1907, la production mondiale de sucre passe de 400 000 tonnes à 12 millions de tonnes mais le sucre de canne qui avait fait la fortune de la Martinique se retrouve désormais **en concurrence avec celui de betterave**. La demande est moins importante et la Martinique connaît une grave **crise sucrière en 1883 qui s'avère durable et une autre en 1901**. La crise sucrière est une véritable catastrophe et provoque la ruine de nombreux propriétaires et une concentration de l'économie aux mains d'une dizaine de grands usiniers. Ces usines étaient concentrées dans les mains des **grandes familles Békés** (Hayot, Laguarrigue, Despointes, De Pompignan, Fernand Clerc) liées entre elles par des liens matrimoniaux. Pour les classes populaires, la crise provoque une situation extrêmement difficile **Les ouvriers agricoles sont payés le plus souvent avec le « caïdon »** qui sert de monnaie, chaque propriétaire ayant son propre caïdon, utilisable uniquement dans la boutique de l'habitation. Ce système ne disparaîtra qu'en 1916. **Les ouvriers d'usine sont soumis à de longues journées de travail et rémunérés selon le principe de la tâche** établie dès 1850 à une base de 300 pieds de canne pour 2 frs par jour. A la faveur de la crise, les usiniers augmentent la tâche et généralisent le principe du « piquant » c'est-à-dire le non-paiement du salaire à la suite d'une tâche jugée à tort ou à raison mal réalisée. En 1885, la tâche est de **700 et 900 pieds de canne à sucre pour percevoir 1 franc journalier**.

Pour tenter de faire face à cette misère, des **sociétés de secours mutuels** sont créées avant l'apparition des syndicats. Il s'agit de **groupements solidaires pour défendre des causes communes** soutenir les ouvriers en incapacité de travailler des suites d'une maladie ou d'un accident ou financer leurs funérailles. Les ouvriers payaient une **souscription** et en échange ils avaient **droit à certaines aides** (paiement de médicament et des soins chez le médecin en cas de maladie, pension garantie en cas d'incapacité à travailler, paiement des frais funéraires en cas de décès). La première société de secours mutuel fut créée à Saint-Pierre et s'appelait « *Le Progrès* ». Après furent créées « *L'Avenir de Case-Navire* », Case-Navire étant l'ancien nom de la commune de Schoelcher, « *l'Union Républicaine du Prêcheur* » en 1886 ou encore « *L'Avenir* » et « *La Fraternité* » à Basse-Pointe. Mais du fait de la nécessité de verser une cotisation peu d'ouvriers peuvent y souscrire.

La naissance du mouvement syndical et du mouvement socialiste.

Les conditions de travail extrêmement difficiles nourrissent la colère des ouvriers et les grèves se font plus nombreuses et culminent en **1900 lors de la première grande grève des ouvriers agricoles et d'usines**. Elle est considérée comme le **début du mouvement ouvrier en Martinique**, c'est la première à

concerner l'ensemble de l'île dans un mouvement commun. La grève éclate le **Lundi 5 Février** sur quelques habitations entre le Marigot et Sainte-Marie. Les ouvriers qui percevaient **1 franc** par jour réclament tantôt **1,50 francs**, tantôt **2 francs** et demandent de **revenir à la base de 300 coupes de canne à sucre** par jour. Le 8 février, la grève s'étend au Robert, puis dans le nord, au Galion à Trinité et aussi à l'usine du François où une fusillade se solde par une dizaine de morts et de blessés graves. Ce premier épisode majeur de l'histoire du combat ouvrier martiniquais, comparé par certains à la fusillade Fourmies, a des échos nationaux où certains partis ouvriers expriment leur douleur et leur colère face au massacre des ouvriers grévistes « *plus grand crime que depuis la commune la Bourgeoisie dominante ait commis à l'égard du prolétariat* » (Parti Socialiste Français). ». A l'issue de cette grève, on assiste à une poussée du mouvement syndical par la création de syndicats dans différents corps de métiers. En mars 1902 est créé à Saint-Pierre « *le Prolétaire* », un journal qui se présente comme l'organe du parti ouvrier. En juin 1901, à la bourse du travail de Saint-Pierre se tient une grande réunion de tous les syndicats avec une plateforme de revendications telles que la création de coopératives, de caisses de chômage, de retraites ouvrières. **En 1905, suite à une nouvelle grève générale** les ouvriers, obtiennent le relèvement des salaires à 1,50 F pour le coupeur de cannes et 1,25 F pour l'amarreuse. **Le caïdon et l'obligation d'achat dans les boutiques des propriétaires sont supprimés**, dans la pratique, il y avait cependant toujours des boutiques établies à proximité des usines et des habitations.

Les mutations sociales :

Au moment de la proclamation de la République, **La société antillaise reste fermée**, hiérarchisée et entachée du préjugé de couleur. En effet, on retrouve une classe dominante très riche, les békés, où les Blancs locaux sont détenteurs des moyens de production ; une classe intermédiaire où le groupe social dominant est celui des mulâtres, ceux-ci occupant une place prépondérante comme fonctionnaires, commerçants ou dans les professions libérales. Un prolétariat urbain et agricole composé en majorité de Noirs qui vendent leur force de travail pour des salaires de misère. Nous l'avons vu, les transformations économiques ont entraîné des mutations sociales. **L'application des grandes lois démocratiques de la IIIe République, 1881 la loi sur la liberté de la presse, les lois de 1881, 1882 et 1886 sur l'enseignement primaire participent au décroisement très progressif de la société.** Jusqu'en 1878, ce sont les écoles confessionnelles tenues par les frères de Ploërmel pour les garçons et par les Sœurs de Saint Joseph pour les filles qui se contentaient de rudiments d'instruction dans des écoles peu fréquentées par les enfants des classes populaires. Dès 1871, le conseil général de la Martinique vote la gratuité de l'enseignement primaire mais doit faire face à l'opposition du gouverneur de l'époque qui rechigne à financer la « construction d'une école publique laïque » dans les communes. Parmi les défenseurs acharnés d'une instruction publique laïque, on trouve **Marius Hurard, considéré comme le « père de l'école laïque à la Martinique**, qui contribue par son action à la création en 1881 du lycée de Saint-Pierre aidé en cela par l'arrivée d'un gouverneur aux idées républicaines très fortes : Vincent Allègre qui administre la colonie de 1881 à 1887 avant d'en devenir le sénateur. En 1884, toujours à Saint-Pierre, c'est l'inauguration du « pensionnat colonial » de jeunes filles. Cependant, les oppositions à l'instruction sont nombreuses parmi les élites blanches qui estiment « l'éducation primaire n'a produit jusqu'ici à la Martinique que des résultats négatifs sur ces natures rebelles à la civilisation » et donc les résultats sont

faibles : en effet, environ 15% des enfants sont scolarisés car jusque dans les premières décennies du XX^{ème} siècle, l'école républicaine façonne les esprits des enfants qui apprennent que leurs ancêtres sont des Gaulois, le créole y est banni. L'enseignement est donc jusque dans les premières années du XXe siècle l'apanage d'un petit groupe. De fait, cette très forte ségrégation scolaire, marquée par l'élitisme qui contribue à développer une méritocratie très républicaine renforçant le désir d'assimilation parmi la classe des mulâtres tout en participant à maintenir une forte emprise de la religion sur les franges populaires de la société privée en grande partie d'instruction.

En effet, **la laïcité progresse très lentement dans la société**, la population notamment les classes moyennes et le prolétariat ouvrier et agricole se dégage très lentement de l'emprise de la religion. Le curé reste une référence même s'il voit son influence concurrencée notamment au niveau des bourgs par les républicains et la franc-maçonnerie chez les mulâtres et par les sociétés de secours mutuelles, les tontines ou les syndicats parmi les couches populaires. Cependant, la religion conserve un poids très important, ce qui explique que la loi de séparation des Eglises et de l'Etat votée en 1905 ne pourra être appliquée dans la colonie qu'à partir de 1911.

Un autre trait majeur de la période, c'est **le dynamisme de la presse**. Dans **les journaux de la colonie, les nouvelles métropolitaines ou mondiales se retrouvent souvent en une**, ce qui contribue au développement du lien « avec la mère-patrie » ; Ces journaux sont aussi le reflet de la vie politique. Toutes les tendances politiques ont leur organe, « *La Défense coloniale* » et « *Les Antilles* » pour les conservateurs, Marius Hurard fonde à Saint-Pierre en 1881 le journal « *les Colonies* » où il s'oppose vivement aux békés, ceux-ci s'exprimant dans leurs propres journaux tels « *le Propagateur* », ou encore « *la Défense coloniale* ». Ces nombreux journaux jouent un rôle majeur dans les débats politiques de l'époque notamment autour de la question de l'assimilation. Cette question constitue un élément majeur des élections **législatives** du mois de mai 1902

Le centre politique, économique et culturel de la colonie se trouvait à Saint-Pierre, la catastrophe du 8 mai 1902 constitue un véritable tournant dans l'histoire martiniquaise. Les structures sociales de l'île sont bouleversées par l'événement. Une partie de l'élite tant des blancs créoles que des mulâtres est touchée. Tous les partis politiques subissent des pertes parmi les membres les plus actifs.

Comment mettre le thème en œuvre en classe

Les luttes et révoltes peuvent servir de fil conducteur. il s'agit d'expliquer aux élèves que les inégalités raciales et sociales très présentes dans la société coloniale post-esclavagiste et marquée par une extrême violence. Une violence sociale compte-tenu de la grande misère des masses populaires, constituées des anciens esclaves. Violence politique entre les hommes de couleur, constituant une petite bourgeoisie, partisans de la République et les Blancs, toutes catégories confondues, hostiles à la république. Cet antagonisme constitue l'essentiel de la vie politique, il se manifeste dans toutes les questions sociales et se cristallise autour de la question de l'assimilation.

Ce thème peut être travailler autour de la capacité « **mettre un évènement ou une figure en perspective** » en opérant ..des recherches sur les grèves majeures de la période et sur les figures marquantes comme Lumina Sophie, Marius Hurard ou encore Joseph Lagrosillière.

Principaux repères à construire

Septembre 1870 : Insurrection du Sud

Janvier 1882 ; Première grande grève des ouvriers agricoles à Trinité et à Sainte-Marie

Février 190 : Grève et fusillade du François

Notions ou concepts majeurs : *Régime colonial, usine centrale, grève, assimilation, citoyen, République, Républicains, socialisme, révolte..*

Bibliographie :

BRUNETEAUX Patrick, « le colonialisme oublié, de la zone grise des plantations aux élites mulâtres à la Martinique », édition du croquant, 2013

CELESTINE Audrey, « La lutte des Antillais pour l'égalité » dans *Plein Droit*, 2007/3, N° 74.

CELMA Cécile. Deux formes de sociabilité de la population de couleur en Martinique et en Guadeloupe à la fin du XIXe siècle : la mutualité et le syndicat. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 74, n°275, 2e trimestre 1987. Economie et société des Caraïbes XVII-XIXe s. (1re Partie) pp. 207-223.

COTTIAS Myriam, « Esclavage, assimilation et dépendance », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 40, 2007.

DARSIERES Camille, *Des origines de la Nation martiniquaise*, Paris, Désormeaux 1974.

LARCHER Silyane : *L'autre citoyen. L'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*, Armand Colin, 2014.

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique tome 2 de 1848 à 1939*, L'Harmattan, 1996.

PAGO Gilbert, *L'insurrection de Martinique 1870-1871*, Paris, éditions Syllepse, 2011

OLIWON LAKARAIB, « L'insurrection du Sud », Youtube, septembre 2020, 3 vidéos [youtube.com/watch?v=2tPbZQXQyLI](https://www.youtube.com/watch?v=2tPbZQXQyLI)

Revue et dossiers thématiques

LES CAHIERS DU PATRIMOINE, N° 27, novembre 2009 : *Révoltes et luttes sociales en Martinique*.

PRESSE DE SCIENCES POLITIQUES, N°101 p. 133-147, 2009: *L'émergence d'une élite politique noire dans la France du premier XX^{ème} siècle ?*